



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

COVID-19

BULLETIN D'INFORMATION Numéro 3(3), juillet 2020

Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté en temps de pandémie.

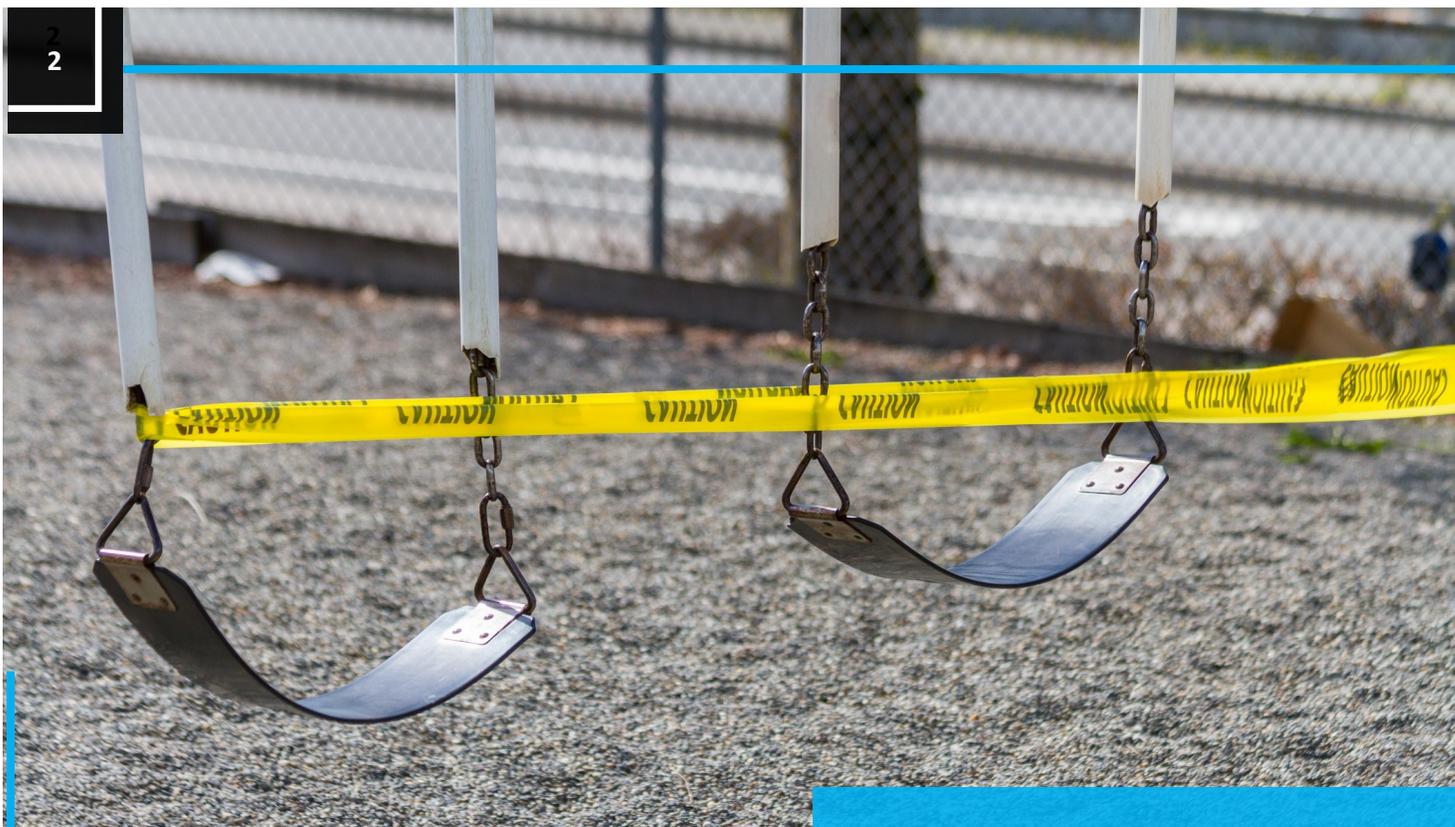
L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction : Marie-Noële Royer et Véronique Noël, en collaboration avec Annie-Claude Bibeau et Nancy Houle du Service Accueil DPJ du CCSMTL



Baisse des signalements de la maltraitance en contexte de pandémie : le point de vue d'intervenantes de la DPJ

Québec



INTRODUCTION

Lors de la fermeture des écoles au printemps 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, plusieurs voix se sont élevées, que ce soit sur le plan international (L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, 2020) ou national (Collin-Vézina et Milot, 2020), pour manifester des inquiétudes face aux possibles effets pervers de la fermeture des écoles.

Sensible aux préoccupations qui ont été manifestées, l'IUJD a voulu documenter les impacts du confinement et de la fermeture des écoles sur le nombre, la provenance et les motifs de compromission des signalements reçus par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)¹.

Deux premiers bulletins d'information² ont présenté les résultats d'analyses portant sur les signalements

**Quel est le point
de vue des
intervenants
de la DPJ ?**

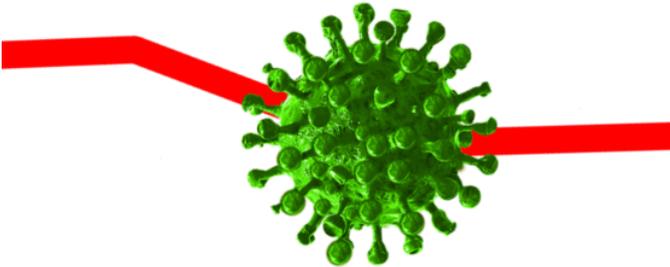
¹Dans la région de Montréal, la population anglophone étant desservie par la DPJ du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, elle est absente de ce portrait, seule la population francophone et allophone desservie par la DPJ du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est représentée par ces données.

²Institut universitaire Jeunes en difficulté (2020) COVID-19. Bulletin d'information no3(1) : La Protection de la jeunesse au temps du coronavirus. Les signalements reçus en contexte de pandémie : comparaison entre les printemps 2019 et 2020, juin 2020. Institut universitaire Jeune en difficulté (2020) COVID-19. Bulletin d'information no3(2) : Baisse des signalements de la maltraitance en contexte de pandémie : quelles sont les situations plus spécifiques qui nous échappent? juin 2020.

reçus au cours des onze premières semaines du confinement (15 mars au 30 mai 2020) comparativement à ceux reçus à la même période l'année précédente.

Ces résultats indiquent qu'en contexte de confinement, il y a eu dans la région montréalaise 826 signalements de moins qu'au cours de la même période en 2019. Cela représente une baisse de 33,4%.

La diminution varie selon le type de mauvais traitement puisqu'elle est de: 60% pour les abus physiques; 52% pour les troubles de comportement; 40% pour la négligence; 30% pour les abus sexuels et 16% pour l'ensemble des risques sérieux. Fait préoccupant, le nombre de situations d'exposition à la violence conjugale ou familiale et les situations de conflits (conflit de couple, de séparation, de garde) ont augmenté, respectivement de 7% et de 26%, comparativement à la même période l'année précédente.



QU'EN PENSENT LES INTERVENANTES DE LA DPJ?

Bien qu'éloquents, ces chiffres méritent d'être éclairés par les perceptions d'intervenantes directement impliquée à la DPJ. Puisqu'il s'est retrouvé au cœur de la situation et a pu constater cette baisse inquiétante des signalements dès le début de la pandémie, le personnel de la DPJ est à même de témoigner des réalités vécues par les enfants et leur famille à l'étape du signalement.

Afin de mieux cerner les enjeux que soulèvent les données statistiques recueillies, nous avons demandé à la cheffe de service Accueil DPJ du CCSMTL, madame Annie-Claude Bibeau, et à son adjointe clinique Volet Urgence sociale, madame Nancy Houle, de commenter les résultats présentés dans les deux bulletins d'information précédents. Ayant généreusement accepté de se prêter au jeu, elles posent un regard sur la baisse des signalements en contexte de pandémie sous l'angle des situations vécues par les familles, des conséquences du confinement sur la fragilisation du filet social, de l'adaptabilité et de la résilience dont ont dû faire preuve les intervenants pour répondre aux besoins des familles dans cette période particulière.

Annie-Claude Bibeau, cheffe de service Accueil DPJ au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Travailleuse sociale de formation, elle œuvre à la DPJ depuis 18 années.

Nancy Houle, adjointe clinique Accueil DPJ - Volet Urgences Sociales au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Travailleuse sociale de formation, elle œuvre à la DPJ depuis 28 années.

BAISSE INQUIÉTANTE DES SIGNALEMENTS : LES CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT POUR LES FAMILLES VULNÉRABLES

Les propos recueillis montrent que, très rapidement, les intervenants se sont inquiétés des conséquences négatives du confinement et que leur sentiment semblait partagé par des professionnels hors de la région montréalaise.

« La période de confinement a été une source d'inquiétudes importantes pour nous, qui travaillons auprès des enfants les plus vulnérables. Sachant très bien que les filets de sécurité (garderie, école, professionnels de la santé, activités parascolaires, etc.) étaient de moins en moins présents auprès d'eux, voire totalement absents, nous avons vu le nombre de signalements fait à notre service diminuer de façon importante. En parlant avec mes collègues à travers la province, ils faisaient, malheureusement, le même constat. »

La première hypothèse émise par les professionnels a été celle d'un sous signalement de situations qui persistaient ou même s'aggravaient en l'absence de tout lien avec des professionnels ou des adultes bienveillants.

« Cette baisse substantielle des signalements ne confirme pas qu'il y a moins d'enfants qui vivent de la maltraitance. Ceci nous confirme que ces enfants confinés, qui ne sortent peu ou pas du tout de leur milieu familial vivent des situations possiblement atroces présentement. Ils ne sont vus par aucun professionnel qui pourrait leur apporter de l'aide. »

« Nous pouvions très bien imaginer ce qui se passait dans les maisons, la négligence, les abus physiques et sexuels, la violence conjugale, tout ça n'a pas été mis sur pause. Les enfants n'avaient personne à qui se confier, personne pour observer leurs marques sur leur corps ou pour s'apercevoir que ça n'allait pas et qu'il était temps d'avoir une jasette avec cet enfant qui d'habitude est souriant. »



NOUVELLES TENDANCES DE SIGNALEMENTS LIÉES À LA PANDÉMIE ET AU CONFINEMENT

Contrastant avec les tendances à la baisse, certaines tendances à hausse ont été constatées. La première concerne les conflits sévères de séparation et la possible récupération de la pandémie comme motif pour limiter les contacts avec l'un des deux parents.

« En début de pandémie, nous avons reçu plusieurs appels en lien avec des conflits de séparation. On nous interpellait, car un des parents ne voulait pas retourner son enfant chez l'autre parent, car celui-ci travaillait dans des zones chaudes. Les inquiétudes des parents, bien que fondées, impactaient les droits de l'enfant d'avoir accès à son parent. Les messages envoyés lors des points de presse du premier Ministre ont quand même été aidants, en ce sens qu'ils suggéraient fortement de maintenir les droits d'accès tels qu'ils étaient entendus ou ordonnés par un Tribunal. Notre position était à l'effet de respecter l'intérêt de l'enfant de voir ses deux parents, si tout ceci avait du sens bien évidemment. »

La deuxième nouvelle tendance qui se dégage concerne l'exacerbation de conflits dans certaines familles étant donné le stress et l'isolement.

« Aussi, depuis le début de la pandémie, il y a eu plusieurs appels concernant des crises et des conflits entre les parents et leurs jeunes. Pas facile pour les parents de garder leurs adolescents en difficulté confinés. La DPJ a ainsi la possibilité de donner un coup de main aux parents ou encore de les référer vers les ressources qui peuvent leur venir en aide si leur situation ne nécessite pas l'intervention du DPJ. Une oreille attentive, des paroles réconfortantes, des mots remplis d'espoir peuvent parfois faire toute la différence, c'est aussi ça l'Accueil-DPJ du CCSMTL. »

Un troisième phénomène, qui cette fois paraît directement lié aux effets de la maladie, touche le soutien d'urgence qui a dû être apporté aux enfants de certains parents très atteints.

« Nous avons aussi été confrontés à des situations pour lesquelles nous n'étions jamais intervenus auparavant. Que fait-on quand on est appelé dans le milieu de la nuit par les ambulanciers qui nous disent que le parent doit être hospitalisé d'urgence puisqu'il est possiblement atteint de la Covid-19 et que les enfants sont seuls ? On ne fait ni une ni deux, on y va ! Mais on prend contact avec eux masqués, gantés, avec une jaquette et une visière, pas trop rassurant pour des enfants déjà fort inquiets pour leur parent malade. Et on cherche des solutions viables pour eux, des tiers significatifs pour les rassurer ou un milieu de vie qui pourra les accueillir le temps que son parent prenne du mieux. »

Enfin, il est à noter qu'un soutien important a dû être apporté aux intervenants travaillant dans des conditions évidemment très difficiles.

« On travaille avec nos partenaires du réseau pour continuer le travail auprès de ces enfants. On prend soin aussi de nos intervenants qui eux aussi, sont téléportés dans un monde différent de l'intervention et qui vivent leur lot d'inquiétudes face à ce virus. »

FRAGILISATION DU FILET DE SÉCURITÉ ET ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

Qu'il s'agisse de tendances à la baisse ou, au contraire, à la hausse, ces nouveaux phénomènes ont rappelé l'importance des collaborations entre la Protection de la jeunesse et les milieux scolaires.

« Depuis le jour 1 de la fermeture des écoles, toutes mes pensées sont dirigées vers ces petits et grands qui se retrouvent seuls avec des parents qui vivent leur lot de stress, d'inquiétudes, de difficultés personnelles et financières. Il ne suffit parfois que d'un verre de lait renversé au déjeuner pour faire réagir le parent déjà fragile qui posera peut-être un geste de maltraitance. Si une telle situation se produit, cet enfant se tournera vers qui ? Son enseignante lors de l'activité Zoom ? C'est peu probable, d'autant plus si son parent est tout près de lui. Le filet de sécurité qu'offre le personnel scolaire est primordial dans la protection des enfants. C'est très certainement ce constat qui m'apparaît le plus important à relever et ce, au-delà des chiffres. La collaboration entre le milieu scolaire et la DPJ est sans aucun doute un facteur de protection pour les enfants du Québec. À mon avis, depuis le 13 mars dernier, depuis l'arrivée de la Covid-19, certains enfants rêvent à leur retour à l'école et ce, même s'ils se vantent de ne pas aimer l'école. »





Pour pallier en partie les limites de la situation sociosanitaires, plusieurs initiatives ont vu le jour.

« Afin de pallier le filet de sécurité sociale qui s'est effrité du jour au lendemain, nous avons multiplié les efforts pour solidifier des partenariats auprès de différents partenaires comme les milieux scolaires, les policiers, les tables de discussions (par Zoom, évidemment, réunissant partenaires communautaires et institutionnels avec des mandats différents) pour connaître la réalité des familles sur le terrain, trouver des façons d'entrer en contact et intervenir auprès d'eux. »

Enfin, il est à noter que ces nouvelles interventions ont dû, très souvent, être « faites sur mesure ».

« Montréal est une ville cosmopolite, on se doit d'adapter nos interventions aux réalités de chacun. La pandémie a été vécue de façon très différente d'un quartier à un autre. »

FAIRE CONTRE MAUVAISE FORTUNE, BON CŒUR

« J'ai toujours été fière de travailler à la DPJ du CCSMTL, mais pendant cette pandémie j'ai vu des directeurs, des chefs de service, des intervenants, des employés de soutien qui ont travaillé dur et fort, qui ont été créatifs, qui ont été solidaires, qui ont été courageux et qui gardaient toujours en tête notre mission, soit d'être présents, malgré tout, auprès des enfants vulnérables. »

À l'image de nombreux experts, la DPJ du CCSMTL s'est inquiétée du confinement et de la fermeture des écoles, puisqu'ils étaient susceptibles d'avoir un impact important sur les enfants les plus vulnérables et leur famille. La fragilisation du filet de sécurité peut sans contredit contribuer à ce que certains d'entre eux se retrouvent isolés, sans soutien pour continuer à avancer dans une période difficile et incertaine. Ce qui fait souhaiter à Nancy Houle que la « vie normale » reprenne le plus vite possible :

« J'aime beaucoup l'été, les vacances, mais très honnêtement cette année, j'ai hâte que septembre arrive et que les écoles ouvrent grandes leurs portes pour accueillir ces enfants pour qui les derniers mois auront été pénibles et ce, à bien des égards ».

Conclusion



Nos résultats suggèrent qu'en septembre, il faudrait que les écoles aient les moyens nécessaires pour soutenir dans leur établissement les enfants et les familles qui en auront besoin. Tel que le formulent Baron et al. (2020), plusieurs craignent que des enfants « souffrent en silence » durant les périodes de confinement.

Dans l'éventualité d'une deuxième vague de transmission du virus, il sera nécessaire de bien soupeser les avantages et les inconvénients de la fermeture des écoles. Les données analysées jusqu'à maintenant semblent montrer que le confinement a eu des répercussions néfastes importantes sur les enfants et de leur famille en situation de vulnérabilité. Ces effets ont déjà été observés dans certaines régions des États-Unis en ce qui concerne plus spécifiquement la violence familiale (Piquero et al., 2020).

Nous n'avons ici qu'effleuré l'ampleur des conséquences du confinement sur les enfants en situation de maltraitance, en posant un regard sur la réactivité de la communauté et des professionnels face aux mauvais traitements subis par les enfants. Mais plusieurs autres répercussions de la pandémie sur les enfants en situation de maltraitance mériteraient qu'on s'y attarde : qu'en est-il de l'impossibilité d'évaluer des milieux de vie potentiellement dangereux? Quels services n'ont pas été reçus par les enfants pris en charge par la DPJ? Quelle est l'ampleur de la détresse vécue par les familles d'accueil confrontées soudainement à la garde 24/7 d'enfants manifestant des besoins particuliers? Quelles sont les conséquences sur les projets de réunification familiale des enfants placés qui n'ont pu voir leurs parents pendant plusieurs semaines?

Plusieurs projets de recherche sont actuellement en cours, visant à comprendre les conséquences de la pandémie et plus spécifiquement du confinement sur les enfants les plus vulnérables, dont plusieurs par des chercheurs de l'IUJD.

Une équipe de chercheurs, dont plusieurs de l'IUJD, s'est vu octroyer en mai 2020 un financement du *Fonds spécial COVID-19 du groupe de travail FRQ-MEI-MSSS* afin de décrire et d'analyser l'évolution, des signalements, évaluations et prises en charge en vertu de la Loi sur la Protection de la Jeunesse (LPJ) au Québec au cours des 12 mois suivant le début de la pandémie (Lafortune et al., 2020). Ce projet permettra de proposer rapidement aux partenaires du réseau une « vigie » afin d'améliorer dans la mesure du possible les capacités d'analyse et d'action à un niveau provincial.

RÉFÉRENCES

Baron, E. Jason and Goldstein, Ezra G. and Wallace, Cullen, *Suffering in Silence: How COVID-19 School Closures Inhibit the Reporting of Child Maltreatment* (May 14, 2020). [en ligne] <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3601399>

Collin-Vézina, D. et Milot, T. (2020). L'école, ce n'est pas que des devoirs et des leçons, *Le Devoir*, 25 mars [en ligne]. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/575665/l-ecole-ce-n-est-pas-que-des-devoirs-et-des-lecons>

Collin-Vézina, D. et Milot, T. (2020). Covid-19: quatre actions à prendre dès maintenant pour protéger les enfants vulnérables, *The conversation*, 30 mars [en ligne]. <https://theconversation.com/covid-19-quatre-actions-a-prendre-des-maintenant-pour-protéger-les-enfants-vulnérables-134840>

Institut universitaire Jeunes en difficulté (2020) COVID-19. Bulletin d'information no3(1) : La Protection de la jeunesse au temps du coronavirus. Les signalements reçus en contexte de pandémie : comparaison entre les printemps 2019 et 2020, juin 2020. [en ligne]. https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/bulletin_3_1_final.pdf

Institut universitaire Jeune en difficulté (2020) COVID-19. Bulletin d'information no3(2) : Baisse des signalements de la maltraitance en contexte de pandémie : quelles sont les situations plus spécifiques qui nous échappent? Juin 2020. [en ligne]. [https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/](https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/bulletin_3_2_final.pdf)

[bulletin_3_2_final.pdf](#)

Lafortune, D., Collin-Vézina, D., Esposito, T., Hélie, S., Rousseau, M., Tarabulsy, G., Tremblay-Hébert, S., Leroux, P., Royer, M.N. Les enfants desservis par la Protection de la Jeunesse dans le contexte de la COVID-19 : un portrait des douze premiers mois de la pandémie au Québec. Fonds spécial COVID-19 du groupe de travail FRQ-MEI-MSSS.

Piquero, A. R., Riddell, J. R., Bishopp, S. A., Narvey, C., Reid, J. A., & Piquero, N. L. (2020). Staying home, staying safe? A short-term analysis of covid-19 on dallas domestic violence. *American Journal of Criminal Justice*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09531-7>

The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, End Violence Against Children, UNICEF, WHO (2020). COVID-19: Protecting Children from Violence, Abuse and Neglect in the Home, Version 1.